

le 19/10/2010

AVIS AUX RÉSIDANTS

Mesdames, Messieurs,

La remise en eau du réseau a été effectuée ce jour moyennant les vérifications et contrôle d'usage de la part du plombier.

Par précaution, les robinets d'arrêts des logements situés en gaines palières ont été maintenus en position fermée jusqu'à votre retour.

Pour alimenter de nouveau votre appartement, **merci de respecter les consignes suivantes :**

- **de préférence, contacter un membre du conseil syndical :**

- Xavier LAVERGNE, 3e étage à gauche
- Olivier SOUBIEUX, 2e étage à droite au fond du couloir

- **à défaut, si vous remettez l'eau par vous-même :**

1. AVANT toute manipulation, vérifier qu'aucun robinet n'est resté ouvert
2. MANIPULER **progressivement** votre robinet d'arrêt
3. ATTENDRE que le compteur cesse de tourner
4. VÉRIFIER la présence de fuite dans votre logement
5. PURGER le réseau quelques secondes en ouvrant un de vos robinets

Cordialement,
Le conseil syndical
www.24republique.com